

Ce journal paraît tous les vendredis de l'année universitaire (de novembre à mai) — les vacances exceptées.

L'ÉTUDIANT
 AFFIRMONS NOUS!
 ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DE PUBLICATION LAVAL.
 Rédigé en collaboration Universitaire

ABONNEMENT :
 Canada et Etats-Unis, . . . 1 piastre
 Stranger, . . . 7 fr. 50
 Il est strictement payable à l'avance.

ELECTIONS

Les élections pour la Fédération universitaire approchent. Avant deux ou trois semaines, les étudiants de toutes les facultés auront à se choisir un président, des mandataires capables et dignes de les représenter. Il ne serait peut-être pas hors de propos de suggérer — sans vouloir, en aucune façon, imposer nos vues, — quelles sont les qualifications que nous devons exiger du candidat à la présidence, ce que nous sommes en droit de lui demander...

Nous sommes d'autant plus à l'aise, pour traiter cette question des élections, que nous ignorons quels seront ceux qui briqueront nos suffrages. — Au cas où nous les connaîtrions, nous ne changerions rien dans ce que nous avons à dire; car d'un côté, si quelqu'un des futurs candidats se trouve froissé de ce que nous aurons écrit, c'est qu'il ne se connaît pas les qualités requises et alors il ne sera que juste qu'il se retire; d'un autre côté, s'il possède réellement ces qualités, s'il se sent qualifié pour nous représenter, ce lui sera un encouragement pour entreprendre et soutenir vigoureusement la lutte.

Ce n'est plus le temps, à présent que la Fédération universitaire est établie et que nous l'avons acceptée, de discuter, de mettre en doute son opportunité. Nous devons maintenant unir toutes nos énergies pour en tirer les résultats les plus appréciables, et si, ce qu'à Dieu ne plaise, elle ne répond pas à nos espérances, nous n'aurons plus qu'à l'abandonner définitivement et à revenir à l'ancien régime.

Aussi, nous espérons bien que la faculté de droit, maintenant qu'elle est entrée dans le mouvement, se fera un devoir de contribuer, selon toutes ses forces, au succès de l'expérience... Elle a fait montre de générosité, elle a prouvé qu'elle possédait elle aussi le véritable "esprit universitaire" à un degré aussi élevé que celui des facultés sœurs. Qu'elle ne s'arrête point en aussi bonne voie; l'expérience lui coûtera cher! Si l'entreprise réussit, elle en bénéficiera; si elle échoue, elle aura la satisfaction d'avoir travaillé elle aussi, d'avoir fait tout en son pouvoir pour améliorer la situation des étudiants.

La jeunesse de Laval, durant ces dernières années, a certes montré qu'elle était capable de vouloir et d'agir. Elle a doté notre monde d'un journal; elle a mis en action le système des facultés fédérées... Elle fut entreprenante, remplie d'initiative, active, débordante de vie, enthousiaste. Elle a peut-être commis des erreurs. Quoi qu'il en soit, elle fut de son âge; elle fut jeune.

C'est le signe d'une génération vraiment forte que celle qui tient à ne pas se confondre avec celles qui l'ont précédée; qui veut à son tour faire quelque chose de nouveau et prouver qu'elle n'est pas une recrue négligeable et inutile; qui, enfin, considère sa venue en ce monde comme nécessaire et se sent capable d'accomplir des œuvres. Une jeunesse sans idéal, sans enthousiasme, sans emballement, ferait augurer bien mal de l'avenir du pays...

Nous serons donc dans quelques jours en présence des candidats; nous aurons à faire un choix: il est de toute nécessité qu'il soit judicieux et conforme à nos intérêts. Il importe, par conséquent, que nous nous formions une opinion équitable et éclairée; que nous considérions froidement notre condition présente et surtout que nous ne perdions pas de vue le but que nous voulons atteindre.

La Fédération universitaire a été établie pour trois choses: d'abord pour unir, grouper les étudiants; pour améliorer leur situation matérielle et intellectuelle; enfin pour assurer plus de vogue et plus de succès à leurs organisations.

La réussite du projet dépend totalement du président que nous nous donnerons. Il est donc important, pour en arriver à cette fin, que celui qui sera appelé à garantir l'existence et le succès de la fédération, ait toutes les qualités nécessaires pour en arriver là, et rien dans sa manière d'être ou de penser qui soit en opposition au but rêvé...

Si la nouvelle constitution que se sont donnée les universitaires, avait pour première raison d'être, de mettre de l'union entre eux, il est de toute nécessité que leur président serve de point de ralliement. Or, pour qu'il en soit ainsi, il faut que celui qui sera élu ait la confiance de tous les étudiants. Nous ne voterons pas pour un candidat parce qu'il sera de notre faculté, ou parce qu'il appartient à telle autre faculté; non, nous devons nous faire un devoir d'appuyer la candidature de celui qui sera le plus apte à bien terminer l'œuvre déjà commencée et qui jouira de l'estime des membres de toutes les facultés.

Le second but que poursuivaient les auteurs de la fédération était d'améliorer notre situation tant matérielle qu'intellectuelle. Pour répondre à cette obligation, il faudrait que celui qui sera à la tête de notre monde universitaire, ait d'abord beaucoup d'initiative. Il ne s'agit plus ici pour lui de croire sa tâche finie, lorsqu'il aura organisé un euechredanse, une soirée d'opéra et un voyage... Il faut qu'il aille de l'avant; qu'il s'ingénie à rendre notre condition meilleure, à innover dans tous les genres et dans tous les sens. Mais ce n'est pas tout; il est de toute nécessité qu'il ait une certaine culture de l'esprit afin de contribuer à l'amendement de la mentalité chez nous et à l'orientation des facultés intellectuelles des étudiants vers un idéal plus élevé que celui qui a prévalu jusqu'à maintenant ici — je veux parler de l'idéal de ceux qui ne rêvent que manifestations imbéciles dans nos théâtres et sur la rue.

Enfin, puisque nous avons cru devoir changer de régime pour assurer à nos organisations plus de vogue en même temps que plus de succès, il importe grandement que notre futur président soit un étudiant sérieux et qu'il ait de la dignité.

Il faut qu'il soit sérieux, c'est-à-dire qu'il soit bien noté et bien vu par nos professeurs. Ceci est important, si nous voulons que notre association se gagne la sympathie et l'encouragement des autorités dont nous dépendons.

Est-il maintenant nécessaire d'insister sur la dignité que doit avoir notre représentant. Qu'il ait de la dignité afin que toutes ses organisations aient un cachet de distinction, d'urbanité et de courtoisie qui nous confère la faveur d'un public choisi! Qu'il ait de la dignité afin qu'il nous fasse honneur, lorsqu'il sera appelé à nous représenter! Qu'il ait de la dignité afin qu'il soit en mesure de résister aux mauvais courants qui prennent parfois source dans nos rangs; afin qu'il mérite notre respect!

Nous croyons fermement que le candidat qui posséderait toutes ces qualités aura l'appui de tous les honnêtes gens. Avant d'aller aux urnes électorales, Taine, pour se former une opinion, écrivit "Les Origines de la France contemporaine". Nous n'avons pas pensé qu'il

ESPOIR

Oui, tu m'entoureras d'un soin constant et tendre, Bien-aimée aux doux yeux si beaux à contempler, J'en ai besoin, vois-tu, j'ai besoin de l'entendre, Sans toi les jours trop longs ne peuvent s'écouler.

Ton cœur, que la tendresse a su chastement prendre, Dira les mots divins qu'on ne peut oublier; Connaissant mon esprit, tu voudras le comprendre; Ton orgueil devant moi viendra s'humilier.

Ah! c'est du plus profond de mon âme lassée Que je te remercie, ô Toi, parue un jour Pour éclairer ma vie et bercer ma pensée

Au rythme attendrissant du plus sincère amour, Car sur moi, s'est levée une aube d'espérance Qui dissipe le doute et pâtit la souffrance.

Pierre de BOUCHAUD.

fût nécessaire d'écrire les "origines de notre université" pour motiver l'attitude que tous nos "escoliers" devraient avoir dans la présente élection; nous nous sommes contentés d'émettre humblement les quelques idées ou suggestions qui précèdent. C'est déjà beaucoup trop pour plusieurs, puisqu'ils ne les liront même pas.

Jacques HERMIL.

LÉGISLATION FINANCIÈRE

III—LA BANQUE.

Après avoir étudié la Monnaie et le Crédit, nous allons maintenant voir le troisième instrument de l'Echange qui est la Banque.

La Banque est une maison de commerce où l'on vend de l'argent. Ailleurs nous achetons de la viande, du drap; ici c'est de l'argent. En retour d'effets de commerce, qui ne seront dûs que plus tard, la banque nous fournit immédiatement de l'argent moins un faible escompte. On a comparé la Banque à un réservoir; elle draine les capitaux pour ensuite les distribuer.

On peut distinguer:

- 1o. Les banques d'émission;
- 2o. Les banques de dépôts;
- 3o. Les banques d'affaires;
- 4o. Les banques hypothécaires.

Cette division est arbitraire. Car les banques ne se limitent pas généralement à une seule de ces opérations. Mais elles ne les font pas toutes à la fois. Telles banques font tel genre d'affaires ou même plusieurs genres d'affaires. Ainsi les banques d'émission font aussi de l'escompte, acceptent des dépôts mais ne prêtent pas sur hypothèques ce que font les crédits fonciers qui se restreignent à cela.

1o.—LES BANQUES D'EMISSION

Comme exemples citons: la Banque de France et la Banque d'Hochelega. La Banque de France a le monopole, elle est la seule banque ayant le droit d'émettre des billets de banque en France. Au Canada comme aux Etats-Unis nous avons la liberté d'émission. Il y a actuellement au Canada 36 banques émettant des billets, nombre qui peut être augmenté.

L'instrument de travail, d'opération des banques d'émission est le billet de banque. Le billet est un effet de crédit, consistant en un engagement souscrit par la banque de payer au porteur et à vue le montant y désigné. A vue signifie sur présentation.

Mais pourquoi acceptons-nous un billet de banque, quelles en sont les garanties? Il y a d'abord l'Encaisse Métallique. Puis le Portefeuille.

L'encaisse métallique comprend les

valeurs que possède dans ses coffres-forts la banque. Le portefeuille contient des obligations, des effets de commerce tels que billets à ordre, chèques, lettres de change, etc.

Le portefeuille est d'une grande importance. Tous les jours la banque prête; mais tous les jours aussi des obligations deviennent dues et elle reçoit des paiements. Supposons une course. Chacun veut se faire rembourser ses billets et ses dépôts. La banque paye avec son encaisse, et si cela ne suffit pas il reste encore l'argent entrant journellement.

2o.—LES BANQUES DE DEPOTS

Exemple: la Banque d'Epargne de la Ville et du District de Montréal.

Un dépôt est une somme d'argent versée au guichet d'une banque et confiée pour un certain temps. Toute banque reçoit des dépôts. Mais la Banque d'Epargne a ceci de spécial qu'elle n'émet pas de billets. Les banques de dépôts offrent aux déposants de multiples avantages: elles leur fournissent l'occasion de placer leur argent en sûreté, leur facilitent les transactions par l'emploi du chèque, leur donnent droit à un intérêt.

L'emploi du chèque permet de payer sans se servir d'argent. Par une opération appelée virement, la somme qui était à l'actif du client-débiteur est portée au crédit de celui qui présente le chèque, le client créancier.

Maintenant, que deviennent tous ces chèques présentés aux banques? Par un simple jeu d'écriture, les banques éteignent les dettes existant entre elles. Au lieu de se payer mutuellement chaque chèque tiré sur elles, les banques les compensent les uns par les autres et ne payent que la balance. Ces opérations se font au Clearing-House, Chambre de Compensations.

(Suite à la 2ème page)

NOS "GALAS"

Les étudiants en droit et en loi donneront leur bal annuel ce soir, à l'arsenal du 65ième régiment, avenue des Pins. Pendant le bal, quelques-uns de nos artistes canadiens les plus distingués se feront entendre: entre autres, MM. Albert Chamberland et A. Laurendeau.

Prix des billets: \$1.50 pour un billet de deux personnes; \$1.00 pour un billet simple.

ERREUR

La poésie que nous avons publiée la semaine dernière et qui était intitulée: "Pourquoi mentir?" n'était pas de Louis Payeur, mais de Louis Payen.